L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 JUIN 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 25 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bourbon, Douane et Dauphine.

Par Eugène Tourné, au No 69 de la rue Vieille-Levée—Vermicelli, macaroni, pâtes d'Italie, savon.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, entre les rues Lafayette et Girod—Farine, farine de maïs, son, avoine, &c.

ATTENTION !

☞ Propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, rue Bienville, entre celles Bourbon et Dauphine.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Farine, Farine de Maïs, Son, &c.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

La Routine et le Progrès.

Les chemins de fer urbains constituent certainement, une des plus heureuses innovations de ce siècle si fertile en inventions. Leur introduction, comme celle de presque toutes les améliorations, a été l'objet, dans beaucoup de villes, d'une assez forte opposition. Mais l'expérience a, partout, démontré que les objections étaient ou mal fondées, ou grandement exagérées. Les légers inconvénients occasionnés par l'établissement des voies ferrées urbaines, ont été bien compensés par les immenses avantages qui ont été la conséquence des nouvelles facilités apportées à la circulation. Cent fois préférable au service des anciens omnibus, le service de ces chemins de fer rapproche les distances et fournit aux habitants un moyen de transport économique, permanent et relativement rapide. Quand on est sur le point de louer une maison, une des premières considérations est, assurément, la proximité ou l'éloignement des voies ferrées. Le passage d'une voie ferrée dans une rue entre en ligne de compte dans la location des magasins ou des maisons, et les quartiers privés de ces moyens de communication, sont délaissés pour ceux qui sont plus favorisés.

Ces réflexions nous sont inspirées par l'établissement de la nouvelle ligne qui doit relier le chemin de fer Jackson à la rue Louisa, dans le Troisième District, en passant par les rues Royale et Bourbon. Notre conviction bien profonde est que, si un chemin de fer eût été établi dans les rues de Chartres et Royale à l'époque où les lignes de la rue des Remparts et de la rue du Camp ont été créées, les deux rues dont nous parlons, eussent conservé leur importance commerciale et la valeur des propriétés y serait de cinquante pour cent au-dessus de ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous ne pouvons donc regarder qu'avec faveur l'établissement de la nouvelle ligne, parce que nous croyons qu'elle redonnera de la valeur au quartier qu'elle traverse.

Les objections viennent d'un petit nombre de propriétaires et de commerçants, notamment des marchands de meubles, établis rue Royale, entre les rues Bienville et Douane. Ils prétendent que cette ligne causera des embarras sérieux à la circulation et entravera leur commerce en rendant très difficile le chargement et le déchargement de leurs marchandises. Ces objections sont exagérées et nous croyons que l'expérience le démontrera. Les marchands de meubles, comme les autres marchands, verront leurs affaires s'accroître par suite de l'augmentation de la circulation et, au bout d'un an, ils ne se plaindront plus.

La largeur des chars qui doivent passer rue Royale a été calculée de façon à laisser de chaque côté de la voie un passage aux voitures.

Mais, dit-on, quand les voitures à meubles seront en travers de la rue pour charger ou décharger, les chars ne pourront pas passer. Voilà la grande question. A l'époque où la Nouvelle-Orléans était un village on a pris l'habitude de mettre les voitures et les haquets (drays) en travers de la rue pour charger et décharger, et, maintenant que la Nouvelle-Orléans est une grande ville, on continue à faire de même, ce qui prouve que la routine est une puissante chose.

Pour nous, nous croyons que dans une ville bien policée et bien tenue, il ne doit jamais être permis à une voiture de se mettre en travers de la rue de façon à gêner la circulation. Si chaque magasin était muni d'une petite plateforme mobile qui s'adapterait à l'arrière du haquet (dray) ou de la voiture à quatre roues, le chargement et le déchargement s'opéreraient tout aussi facilement sans qu'il fût nécessaire de barrer la rue. Mais, en admettant qu'il fallût, avec ce mode de procéder, un peu plus de temps et un peu plus de travail, l'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier. La libre circulation des rues profiterait, d'ailleurs, à tous, et serait une compensation suffisante.

Quant à l'îlet des marchands de meubles, il y a une amélioration qui se présente naturellement à l'esprit. Pourquoi les propriétaires ne s'entendent-ils pas pour faire une allée derrière leurs magasins entre les rues Royale et Bourbon ? Il ne resterait qu'à faire une entrée dans chaque magasin pour les voitures qui viendraient charger ou décharger sous la clairvoie et ressortiraient par l'allée. Ces changements coûteraient peu et donneraient de grandes facilités aux commerçants en meubles.

Si, de l'autre côté, on transformait le passage de la Bourse en rue, on réaliserait une amélioration qui doublerait la valeur des propriétés entre la rue St. Louis et la rue du Canal.

Que les propriétaires de cette partie du Second District veuillent bien abandonner le culte de "Sainte Routine" et emprunter à leurs concitoyens d'origine anglo-saxonne un peu de cet esprit d'initiative qui les caractérise, et nous verrons merveille. Cela vaudrait mieux que de gémir et de se lamenter et surtout de trouver à redire à tout ce qui se fait, sans rien proposer que le maintien d'un *statu quo* qui consiste à laisser pousser l'herbe.

Si les propriétaires savent VOULOIR, la partie du Second District située entre le fleuve et Remparts, et St. Louis et Canal, peut acquérir autant de valeur que la partie du Premier District située entre Canal et Poydras.

Voudront-ils ? Là est la question.

Carondelet Spa—Eaux minérales.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

1000 carton de rubans provenant des encans de New York seront vendus à un grand rabais, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres.

—Achetez vos baignoires et bassins à la Compagnie d'Huile Septoline, 62, Camp et 15, Dauphine.

—Un mot bien juste d'un membre de la majorité.

—La politique, aujourd'hui, c'est l'état de légitime défense.

TEMPÉRATURE.—24 juin 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	80	27
12 M.	87	30
3 P. M.	88	31
6 P. M.	87	30

RÉCOLTE DE SUCRE DE 1872.

Nous venons de lire le rapport de M. L. Bouchereau sur la récolte de sucre de 1872. Ce rapport est fort intéressant, et le fait est que nous attendons chaque année le travail de M. Bouchereau pour juger sainement de la perspective de notre industrie sucrière. Pour cette fois, si le rapport est intéressant il n'est pas encourageant, car nous voyons tout d'abord que la récolte de 1872 est de 20,000 boucauts inférieure à celle de 1871. Celle-ci avait été de 128,461 boucauts et la dernière n'a pas dépassé 108,520.

Quant à la récolte prochaine, celle de 1873, elle a été fort retardée, d'abord par les fraîcheurs prolongées du printemps, ensuite par des pluies diluviennes qui ont empêché le labourage et qui ont fait pousser de grandes herbes dont la présence gêne beaucoup les jeunes plants. Mais, cependant, les plants sont déjà forts ; on a cultivé plus de terres que l'année précédente, et comme les champs se trouvaient en parfait état, dit le rapport de M. Bouchereau, on peut compter encore sur une bonne moyenne, dans le cas où les travailleurs resteraient bien disposés et continueraient à se comporter d'une manière raisonnable, ce qui est à peu près certain en l'absence de toute élection.

Il faut noter, néanmoins, qu'il y a une diminution très sensible dans le nombre des sucreries. Ce nombre s'élevait à 1226 en 1871, et il n'est plus aujourd'hui que de 1181. Mais, comme il est dit ailleurs, qu'on a mis plus de terres en culture, cette différence en moins dans le nombre des sucreries se trouve compensée. Elle est compensée, du reste, par la production du riz dont la culture a pris une extension considérable et qui promet, cette année, un magnifique rendement.

Le rapport de M. Bouchereau contient, sur la fabrication du sucre, un travail précieux de M. Bringier, dont nous avons parlé déjà souvent et qui paraît destiné à sauver la culture de la canne à sucre en Louisiane. Nous le recommandons à l'attention de tous les planteurs.

Nous ne devons pas oublier de dire que la statistique du riz occupe une place dans l'exposé de M. Bouchereau, qui n'a ainsi négligé aucune de nos ressources agricoles.

INSTITUT CARNATZ.—Les exercices de fin d'année de cette institution doivent avoir lieu ce soir à la salle Minerve. Nous remercions la directrice de l'invitation qu'elle nous a adressée. Nous rendrons compte de cette intéressante soirée.

L'ILLUSTRATION.—La librairie Hébert & Cie. a reçu les derniers numéros de cette intéressante publication.

PARIS INCENDIÉ.—La librairie Hébert & Cie. a reçu la 14e livraison de *Paris incendié* ou "Histoire de la Commune."

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* :

La viande de bœuf se vend en détail, au Pont Breau, à raison de 4 cents la livre, tandis que nous la payons, ici, dix cents. Cependant, les bouchers des Attakapas viennent habituellement se pourvoir dans nos propres vacheries.

A la Nouvelle Orléans nous payons la viande de bœuf 25 cents la livre.

O fortunatos nimium bona sua si norint agricolæ.

LE MOUVEMENT EN LOUISIANE ET LE HERALD.—Le *Herald* de New-York publie, à ce sujet, un article où il compare l'état actuel de la Louisiane avec celui de la Caroline du Sud, et qui se termine par la conclusion suivante :

Le remède, cependant, est encore entre les mains des planteurs blancs et les possesseurs de terres ; c'est celui proposé par le général Beauregard en Louisiane, et qui consiste à concéder aux noirs toutes leurs réclamations et tous leurs désirs. Les deux grands fléaux dont souffrent présentement les Etats du Sud reconstruits sont : premièrement une division de partis basée principalement sur la couleur; secondement le concours d'une honteuse corruption, et d'un système de taxes et de dettes insupportables dans l'administration des affaires des Etats qui menace la plupart d'entre eux de banqueroute, depuis la Caroline du Nord jusqu'à la Louisiane. Que l'on réconcilie les blancs et les noirs en matière politique, et que l'on éloigne les *carpet-baggers* en donnant la gestion des intérêts publics aux contribuables présentant une certaine responsabilité, et non seulement le premier des deux grands fléaux sera étouffé, mais encore la voie sera ouverte à l'économie et aux réformes. Au point où en sont les choses dans les Etats reconstruits, les planteurs blancs et les propriétaires du Sud ne sont guère autre chose que des victimes passives de bandes de brigands organisées. Ces victimes, passives, néanmoins, en faisant des blancs leurs alliés, ont le pouvoir de mettre un terme à tous ces abus ; et telle est la morale du plan du général Beauregard pour la rédemption de la Louisiane.

COLONIE FRANÇAISE EN GEORGIE.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Un journal du Sud rend compte de l'établissement d'une petite colonie d'émigrants français en Georgie, sur les bords de la rivière Ogeechee. La colonie comprend actuellement vingt-six personnes, qui ont fondé un hameau nommé l'Espérance. Les champs cultivés dépendent d'une plantation appartenant à un habitant de Savannah, M. Anderson. Voici dans quels termes le journal auquel nous empruntons ces détails rend compte des résultats obtenus :

"Ce qui était un désert sauvage s'est transformé en terres bien cultivées. De tous côtés, on trouve la trace de mains expérimentées. Les champs de maïs, de coton et d'avoine, sont entretenus avec presque autant de soin qu'un jardin. Les clôtures et les routes ne laissent rien à désirer. Sous tous les rapports, l'expérience a réussi. Dans un an, la plantation Lebanon sera complètement métamorphosée, et les émigrants eux-mêmes auront doublé le placement qu'ils avaient fait. Jamais ces résultats n'auraient pu être attendus du travail des affranchis."

Eau de Vichy Lithyne, 139 rue du Canal.

1000 cartons rubans achetés aux encans de New York seront vendus par C. Jaubert & Co., à un bon marché exceptionnel.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

☞ Parmi les amers, il y en a d'insignifiants, il y en a de pernicieux, il y en a aussi, heureusement, qui se recommandent par leurs propriétés tonifiantes. Parmi ces derniers, nous signalerons les HOME STOMACH BITTERS, dont l'agence a été confiée à M. B. E. Castendyk, 33 rue Tchoupitoulas.

—Lampes d'une piastre vendues à 50 cents, No 62, Camp, et 15, Dauphine.

—Nous croyons savoir, dit le *Moniteur universel*, que le ministre des finances sera prêt dans quelques jours à faire connaître les propositions du gouvernement sur le budget de 1874. Nous pouvons ajouter que sur plusieurs points très importants et pour des sommes considérables, l'équilibre établi par M. Léon Say n'est pas considéré comme sérieusement acquis.

—L'*Assemblée nationale* croit savoir que c'est le maréchal de Mac-Mahon lui-même qui a demandé qu'il ne fût donné aucune suite à la proposition tendant à le faire nommer président de la République pour cinq ans.

—On se figure difficilement quels progrès gigantesques l'agriculture a faits en Californie depuis quelques années. Le *Record*, journal de Sacramento, publie un tableau qui fait connaître la quantité d'acres ensemencés en blé dans chaque comté. Il appert de ce tableau que 2,418,000 acres ont été, cette année, consacrés à cette culture, contre 2,114,000 en 1872. Le rendement approximatif est estimé à 19,184,000 *bushels* ; il a été de 12,765,000 l'an dernier. Il convient de dire, cependant, que certains experts sont d'avis que l'estimation du *Record* est un peu trop forte.

1000 cartons de rubans assortis provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres. Occasion sans pareille.

—Service complet d'articles de toilette, à bon marché, 62, Camp et 15, Dauphine.

NOUVELLES DE RUSSIE.

On nous écrit de Saint-Pétersbourg, le 26 mai :

"Les Persans font chez nous une impression excellente; ils sont très polis, très contents de l'accueil qu'on leur fait et très avides de s'instruire. Ils déclarent que le but de leur voyage est de prendre des informations sur toutes les branches de l'administration et de la civilisation pour en profiter dans les réformes radicales qui seront entreprises aussitôt après le retour du Shah. Aujourd'hui, plusieurs des princes persans ont été à la bibliothèque publique, et lorsqu'on leur a montré l'évangiliaire d'Ostromir, le possednik (chef) de Novogorod au dixième siècle, ils ont exprimé leur profond respect pour l'évangile du Christ. Le Shah, ainsi que les personnages de sa suite, s'accoutument peu à peu, mais très bien, aux usages de l'Europe ; à l'exception de leurs bonnets en astrakhan, ils portent des costumes tout à fait européens et de couleur sombre.

L'uniforme brodé, les décorations et les sabres ne servent que pour la grande tenue; pour les occasions ordinaires, les Persans ne sont ni décorés, ni armés. Accoutumés à être assis les jambes croisées, il leur est difficile de marcher longtemps et de se tenir à cheval. Ils ont les allures nonchalantes; plusieurs des princes ne marchent qu'avec l'aide de cannes avec lesquelles ils touchent les objets qui les intéressent. Le musée de l'Ermitage les a beaucoup intéressés. Plusieurs d'entre eux sont collectionneurs de médailles et de pierres gravées; ceux-là ont admiré les séries monétaires des Arsacides et Sassanides de l'Ermitage, et prouvent qu'ils sont connaisseurs.

"Le Shah a paru prendre grand plaisir à examiner les diamants de la Couronne et les objets orientaux de l'Ermitage, parmi lesquels se trouve l'aigrette en diamants donnée par son aïeul à Souworow. Il s'est montré touché des hurrahs par lesquels il a été reçu par le peuple russe qui sait que Nasr-Eddin est grand admirateur de Pierre-le-Grand, dont le portrait, avec ceux des empereurs Nicolas et Alexandre II, décore une des salles de son palais de Téhéran.

"Le Shah portait toujours une grande aigle en diamant qui lui a été conférée par l'empereur Nicolas, lorsqu'il s'était rendu, par ordre de son père, à Erivan pour traiter de la paix avec la Russie. Alors, feu l'Empereur prit le jeune Nasr-Eddin dans ses bras et l'embrassa tendrement. Depuis ce jour, le Shah n'a jamais déposé cette décoration, à laquelle, cependant, il a ajouté la nouvelle décoration en diamants de l'ordre de la Maison impériale dont l'Empereur l'a décoré le jour de son arrivée. En échange, l'Empereur porte au cou le portrait du Shah, garni de gros diamants, qui constitue la plus haute décoration en Perse.

"Le Shah s'exprime avec une grande gratitude sur la politique amicale de la Russie. Le lendemain de son arrivée il a reçu le chancelier prince Gortchakoff, avec lequel il s'est entretenu seul une demi-heure, et hier il a rendu visite au prince pour le remercier dans les termes les plus flatteurs de tant de preuves d'amitié que notre éminent chancelier a données à la Perse.

"Les bons rapports entre la Russie et la Perse sont inaltérables, et rien n'est plus ridicule que la supposition de quelques journaux anglais qui, dans leur ignorance des relations entre les deux pays, prétendent que la Russie désire s'emparer de la Perse. Par contre, les Anglais sont moins bien vus en Perse; on leur reproche de se mêler trop des affaires du royaume et d'empêcher les Persans de reprendre Hérat, province qui leur appartient de bon droit.

"Les préparatifs des fêtes, à Londres, sont bien connus des Persans, mais ils sont fiers et prudents, et malgré les bals, les fêtes et les feux d'artifice, leur politique soupçonneuse vis-à-vis de l'Angleterre ne sera pas changée.

"Hier, il y avait grand dîner dans la salle des concerts, au Palais d'Hiver. Le Shah, assis entre l'Empereur et la grande-duchesse Césarewna, a causé sans interprète d'une manière très-animée avec ses augustes voisins. L'Empereur, se levant, a porté la santé du Shah, au bruit des hourras des assistants et du canon de la forteresse; après quoi, le Shah, levant son verre plein d'eau sucrée, puisque le Khoran lui défend l'usage du vin, a porté, en français, la santé de l'Empereur.

"Demain, si le temps le permet, l'Empereur conduira son hôte illustre à Cronstadt pour lui faire voir la flotte. Le départ du Shah aura lieu jeudi, d'abord pour Riga, où Nasr-Eddin restera une journée. Puis, il se rendra par Kœnigsberg et Danzig, à Berlin. Comme à Berlin, il n'y a pas beaucoup de personnes sachant le Persan, un jeune drogman de notre ministère des affaires étrangères, M. de Hecker, suivra le Shah, qui a, en outre, un secrétaire interprète français, M. Richard.

"Voici de nouveaux détails que je trouve dans la *Gazette de Moscou* sur le passage du Shah de Perse dans cette ville. Le prince Dolgoroukow, gouverneur général de Moscou, et l'aide de camp général Gilldenstubbe, commandant les troupes de la circonscription de Moscou, ont été reçus, par le Shah, dans le waggon qu'il occupait, lors de l'arrivée du train. Aux félicitations que lui adressait le prince Dolgoroukow, le Shah a répondu par les paroles suivantes : "Il m'est très agréable de commencer mon voyage à l'étranger par une visite à l'empire de mon ami l'empereur de toutes les Russies."

"En même temps s'écartant de l'étiquette de la cour de Perse, le Shah a tendu la main au prince, quoique celui-ci n'appartienne pas à une maison souveraine.

"La mise en scène du ballet *Cendrillon*, qui a eu lieu le soir au Grand Théâtre, a tellement plu à Nasr-Eddin qu'il a exprimé le désir de revenir le lendemain au théâtre. Le 8 mai a eu lieu la visite du musée des armes, au palais du Kremlin. Parmi les objets de la collection des trônes, des couronnes et autres insignes des Tsars, l'attention de l'illustre hôte a été particulièrement attirée par le trône couvert de diamants et de turquoises, qui a été envoyé au commencement du XVIIe siècle par le Shah Abbas au tsar Boris Féodorowitch et qui, à la cérémonie du couronnement, sert de siège à l'Impératrice. Pendant la visite à l'institut Lazarow, des langues orientales, une harangue en langue persane a été adressée au Shah par le professeur Nazariantz et une pièce de vers, composée par le professeur Mourcos en langue arabe, a été lue par son auteur.

UN POLYGAME.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Le sieur George P. Evans, âgé d'une quarantaine d'années, a été arrêté avant-hier sous l'inculpation de bigamie et aussi en raison d'un procès à lui intenté par le nommé Patrick R. Barnwell qui réclame $10,000 de dommages-intérêts. Evans est de New-York, mais pendant un certain temps, il a demeuré à Boston où il a beaucoup de parents.

Le 1er mars 1872, il épousa la fille du plaignant, miss Maria Barnwell, âgée de dix-huit ans. Quelque temps après le mariage, le père Barnwell eut des soupçons sur la conduite passée de son gendre. Il alla chercher sa fille chez son mari et la ramena chez lui. Puis il s'appliqua avec soin à étudier la vie d'Evans et ne négligea aucune démarche pour atteindre ce but. Il découvrit finalement à Harlem une jeune femme nommée Almira B. Davis, qui était malade et dans un état de misère extrême. Cette femme raconta à M. Barnwell qu'elle était fille de riches habitants de Boston, et que depuis une dizaine d'années elle avait quitté la maison paternelle pour se rendre à New-York. Un nommé Evans qu'elle affectionnait beaucoup, l'avait séduite et emmenée avec lui. Dans le commencement, Evans eut des égards pour elle, mais ensuite il lui avait fait subir de mauvais traitements.

M. Barnwell fit une découverte encore plus importante. Il acquit la certitude qu'en 1854 Evans avait épousé la fille d'un riche marchand de Boston, M. David N. Badger. De cette femme, il avait eu deux enfants, dont l'une, qui est vivante, a le même âge que sa dernière femme, la fille de M. Barnwell. Mais le plus remarquable de cette histoire, c'est que tandis que son beau-père était en train de retracer sa vie passée, Evans qui avait disparu quand il s'était senti soupçonné, arriva un beau matin chez Miss Barnwell, sa dernière femme, et partit avec elle pour le Canada. Le père suivit le même chemin ; il atteignit les fugitifs dans une petite ville de la province d'Ontario. Evans promit alors d'obtenir un divorce de sa première femme et d'épouser de nouveau Miss Barnwell.

Le père consentit à cet arrangement, faute de mieux, et ils s'en revinrent tous les trois à Boston. Mais il fut bientôt évident pour le père qu'Evans n'avait pas l'intention de remplir ses promesses. Il résolut donc de porter plainte à la justice contre Evans, surtout lorsqu'il apprit en dernier lieu que son gendre était en voie de faire une troisième victime. Tels sont les motifs de l'arrestation d'Evans.

—Deux échos de la police correctionnelle :

Un affreux gredin comparaît pour la deuxième fois à la police correctionnelle.

Le président.—Êtes-vous marié ?

L'accusé.—Non, mon président.

Le président.—C'est heureux pour votre femme.

Le même président à Mme Potin :

—Votre profession ?

—Garde du corps.

—Comment garde du corps ?

—Je veille les morts.

—La jolie Mme de R...., commence à ne plus être de la plus tendre jeunesse.

Etant sur le point d'entreprendre un voyage elle s'aperçoit que son passeport n'est plus valable et va en réclamer un autre à la préfecture de police.

L'employé se met en devoir d'accéder à sa demande et lui pose les questions d'usage.

Mais quand arrive le point délicat et la terrible interrogation :

—Quel âge avez-vous, madame ?

—Le même que l'année dernière, lui répond imperturbablement Mme de R....

CHRONIQUE DE LA VILLE.

[illegible] Cour de Circuit [illegible] hier, pour le second acte de la farce judiciaire qui se joue devant le juge Pardee.

Les décors n'avaient pas été changés; les baïonnettes métropolitaines étincelaient toujours au soleil; un détachement de police gardait encore la porte principale; les chasseurs africains de Kellogg faisaient piaffer et caracoler leurs nobles destriers; et dans le lointain on apercevait deux canons Gatlin qui allongeaient voluptueusement le cou. Après les trois coups d'usage, vers dix heures, le rideau s'est levé; et les spectateurs se sont apprêtés à regarder de tous leurs yeux et à entendre de toutes leurs oreilles.

Le juge Pardee était sur son siége, tout de noir habillé; à droite, dans un coin, douze jurés,—dix nègres et deux blancs,—confortablement assis, les jambes plus hautes que la tête et se tenant en équilibre sur un pied de leurs chaises, se regardaient d'un air grave et recueilli, mais légèrement ennuyé.

A gauche, au premier plan, se tenaient,—calmes et souriants,—les deux accusés, MM. Melvin Cohen et Charles Railey, entourés de leurs avocats, MM. Semmes, Ellis, Castellanos, Randolph et Cohen.—Au centre, se trouvaient M. Field, le pseudo-avocat-général, les coudes appuyés sur une table, la tête enfouie dans un monceau de paperasses, et ses acolytes, King Cuttler et Jewell, entourés de pyramides de vieux bouquins poussiéreux, et feuilletant avec ardeur des livres de droit, afin de trouver un prétexte pour faire condamner deux innocents.

Déjà la veille, le pseudo-gouverneur Kellogg, ayant daigné monter sur la scène, vers sept heures et demie du soir, et s'asseoir au banc des témoins, avait raconté d'un air lamentable, en véritable artiste qu'il est, sa petite aventure de la rue des Magasins. Il a répété en substance ce que nos lecteurs savent déjà ; c'est-à-dire qu'en sortant des bureaux de M. Morgan, à l'angle des rues Magasins et Natchez, il avait été apostrophé par M. Charles Railey, qui lui a jeté à la face les épithètes peu flatteuses "d'imposteur" et de "vaurien".

Ayant peur, il s'est précipité dans sa voiture, et en ce moment, "*quelqu'un*" lui a tiré un coup de pistolet—il s'est évanoui, ou à peu près, au bruit de la détonation ; son cocher a fouetté à tour de bras ses deux superbes alezans, et le carosse a disparu par la rue Natchez.

Cette petite histoire a obtenu un grand succès et a été dite d'un air drolatique qui a enlevé le public. Malheureusement, M. Kellogg ne possédait qu'imparfaitement son rôle, car il a oublié de narrer son entrevue et son amusant dialogue avec M. Bob Rivers, à l'hôtel St-Charles, et *tout* ce qui s'en est suivi.

L'eût-il fait, il eût remporté un véritable triomphe, et la salle se fût écroulée sous les applaudissements des spectateurs.

Le second acte a débuté, hier, par le témoignage de M. Ward, un agent de la police secrète, qui a déclaré qu'il ne savait rien; qu'on lui avait ordonné d'arrêter M. Railey et qu'il ne l'avait pas fait, attendu que celui-ci s'était tout d'abord constitué prisonnier.

M. Field a récité alors une sorte de harangue, dans laquelle il s'est plaint des perturbateurs de l'ordre, qui faisaient appel aux passions populaires. Le juge Pardee l'a interrompu au beau milieu d'une phrase, en donnant à entendre à l'éloquent avocat qu'il n'était pas à un *camp meeting*, et qu'il s'agissait de jouer une comédie burlesque et non de faire un *stump speech*.

Il y a eu ensuite un intéressant dialogue entre le pseudo-avocat-général et le cocher nubien de Kellogg, un certain Len Moore;—le premier interrogeant et le second répondant aux questions.

Len Moore est palefrenier de son état et appartient à son excellence radicale depuis 1868.—Il conduisait les chevaux de sa noble maîtresse quand *quelqu'un* a tiré sur la voiture.—Il ne sait pas qui a fait le coup ; le fait est, qu'il ne sait rien.

Après lui, deux compères ont paru sur la scène ; ce sont deux matelots, aux jambes arquées, peu habitués à fouler le plancher des vaches et porteurs des beaux noms de Mike et de Rollins.—Ils ont vu un homme tirer un coup de pistolet sur Kellogg et ils croient que cet homme et M. Cohen n'en font qu'un.

Pas si bêtes, les marins ! Ils savent que la parole est d'argent, surtout quand le silence est d'or.

La toile ne s'est baissée qu'à neuf heures du soir, et le public, qu'amuse beaucoup ce spectacle gratis, s'est retiré assez satisfait.

Nous pouvons dire que tous les acteurs qui ont joué, hier, dans le second acte, "qu'on pourrait intituler "un avocat à la recherche d'une loi pour condamner un innocent,"—le plus remarquable, sans contredit, a été M. Field, dans le rôle de pseudo-avocat-général.

Il s'est acquitté de sa tâche avec un entrain et une verve inimitables. Il s'est démené comme un vieux diable dans un bénitier et a fait plus de bruit à lui tout seul que tous les autres avocats réunis.

On annonce pour aujourd'hui le troisième acte de la pièce, dans lequel, dit-on, les témoins à décharge, et on les compte par centaines, auront une chance de se faire entendre.

Nous sommes prié d'assister aux exercices de fin d'année des élèves de l'Institut Carnatz, qui auront lieu ce soir, à sept heures, à la salle Minerve, située au No 135 de la rue Clio.—Nous acceptons l'invitation et nous prions madame V. Carnatz, la directrice, de vouloir bien recevoir nos remerciements.

L'Association de bienfaisance des jeunes gens célibatres, demain soir, son quinzième anniversaire, en donnant un concert et une soirée dansante au park Oakland.

Nous remercions les membres du comité d'invitation de l'Association d'avoir pensé à nous.

Les Vaudous ont eu, lundi soir, une réunion secrète au lac, et ont pris leurs ébats près du bayou St.-Jean. Un reporter de l'*Abeille*, très curieux de sa nature et décidé à approfondir tous les mystères, a réussi, malgré la difficulté et le péril de la chose, à se faufiler parmi les sujets de la reine Marie Laveau, la grande prêtresse de l'ordre ; et de cette façon, il a pu assister à une partie de leurs cérémonies bizarres.

Les nègres ne sont pas les seuls membres de cette association ténébreuse ; il y a aussi beaucoup de blancs et de blanches qui appartiennent à cette secte ; et ce ne sont pas les moins croyants et les moins zélés.

Ces réunions des Vaudous ne sont que des orgies qu'on ne saurait décrire.

Après avoir égorgé un chat noir et une poule noire et avoir recueilli leur sang dans un vase, ils s'en marquent le front et se prenant par la main, ils commencent une ronde effrénée et finissent par se dépouiller de tous leurs vêtements. C'est après cela, un sabbat infernal, des ricanements, des évocations et des danses qui durent jusqu'au matin.

Lundi soir, Marie Laveau étant malade, c'est la princesse Caroline, l'héritière présomptive à la couronne, qui a présidé à la réunion.—C'est une femme de quarante ans à peu près, d'un noir de jais, qui paraît avoir une grande influence.—Elle était richement vêtue et portait un sceptre à la main.—A ses côtés se trouvaient six jeunes femmes, trois noires et trois blanches, qui lui servaient apparemment de filles d'honneur.—Des feux de joie avaient été allumés, et les vaudous dansaient tout autour, en répétant des paroles caballistiques.

Ce n'est qu'aux approches du jour qu'ils ont disparu, pour se réfugier on ne sait où.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil municipal se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont adoptées.

M. Brewster, administrateur du département de la police, présente une résolution pour recommander l'usage de tonneaux empoisonnés pour détruire les chiens qui courent dans les rues. La résolution est adoptée.

M. Brewster présente une seconde résolution pour demander que le Conseil prenne des mesures pour faire faucher l'herbe dans les places publiques et pour retirer les bois.

Le maire reçoit une cinquantaine de pétitions qu'il dépose sur le bureau pour être soumises au comité spécial des administrateurs.

Le Conseil s'ajourne.

—Nous lisons dans le *Figaro* :

Mademoiselle Aimée est arrivée samedi à Paris, de retour d'Amérique, en compagnie de mesdames Bonelli et Deschamps. Elle vient passer ici ses deux mois de vacances, et elle en profitera pour étudier de visu les principales opérettes à la mode; mais elle repartira fin juillet pour New-York.

—Relevé sur l'album d'un mélomane :

"Tous les musiciens ont remarqué que les *Cris de la rue* sont mineurs, mais ils n'ont pas dit pourquoi. C'est que, le mode mineur étant le mode de la tristesse, il devait être celui des gens qui chantent par besoin et non pour leur plaisir."

—Il paraît certain, au dire du journal le *Monde*, qu'il sera procédé très prochainement à des élections dans les vingt départements où sont vacants des siéges à l'Assemblée nationale.

La majorité des ministres serait, dit le *Monde*, favorable à une convocation très rapprochée, qui permettrait au pays d'exprimer son sentiment sur le changement de cabinet.

☞ L'atmosphère de l'amour est une suave et douce haleine. Ce trésor est un des résultats de [illegible]

☞ Essayez le Thé [illegible] de Dooley et vous aurez ce qu'il y a de meilleur pour faire lever la pâtisserie; vous aurez aussi en plein le plus exquis. Mo V D

Décédé hier au soir, à sept heures, EMILE COURBAULT, à l'âge de [illegible]. Ses amis et connaissances sont priés d'assister, ainsi que [illegible] à son funérailles qui auront lieu cette après-midi, à cinq heures précises. Le corps est exposé rue St-Philippe, entre Robertson et Claiborne.

De la part de sa mère.

ENTREPOT DE TAPIS, Au No 17 de la rue de Chartres. A. BROUSSEAU, importateur, [illegible]

TAPIS—[illegible] TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.—NATTES—[illegible] STORES, Couvertures de tables et de pianos. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, [illegible] CRIN, Burlaps, [illegible] 25juin—3l—PPDMeV A. BROUSSEAU.

Société de Bienfaisance des Bouchers—Par ordre de M. J. Bertrais, président, il y aura JEUDI 26 juin, à [illegible] du soir, à la salle de la rue Peyroux, [illegible] une SPÉCIALE EXTRAORDINAIRE de tous les officiers et de tous les membres de cette Association. Des affaires très importantes seront soumises à l'Assemblée; il est de l'INTÉRÊT de tous les membres d'être présents. 25juin—2t Le Secrétaire D. POCHELU.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 24 juin 1873.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui sera payable à dater du lundi, 7 juillet 1873. 25 juin—10t P. McBRIDE, Secrétaire.

AVIS.

UN AVIS JUDICIAIRE de saisie et vente de mes magasins, [illegible] Nos 18 et 20, a pu faire croire, à mes amis non au fait des circonstances qui y ont donné lieu, que mon établissement avait été fermé, ou le serait, le 23 courant, jour assigné pour la vente.

J'ai le plaisir de leur annoncer que cette forme n'a en rien dérangé le cours de mes affaires qui n'ont pas été interrompues et continueront comme par le passé. 25 juin—6t V. BATTALORA.

CERTIFICAT.

J'ai beaucoup souffert d'une de ces maladies graves qui sévissent avec plus de rigueur dans les climats chauds; j'ai été soigné par des médecins de la ville; malgré cela, mon mal et les souffrances augmentaient chaque jour; je fus alors que, guidé par des témoignages qu'[illegible] lus dans les journaux, je fus trouver le docteur Gauthier, 145 rue du Canal, aux soins duquel je me suis livré, qui, au bout de trois jours, me fit ressentir de grands soulagements, et au bout de vingt-six jours je fus radicalement guéri. Je crois que c'est un devoir de porter à la connaissance de ceux qui souffrent l'habileté et le grand talent d'un homme si nécessaire et appelé à rendre tant de services dans cette ville. G. BRUNET, Ex-capitaine de l'armée française. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1873. 24juin—6t

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans—Nelle-Orléans, 21 juin 1873.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, un dividende de [illegible] pour cent a été déclaré sur le capital, payable à dater du premier juillet prochain. 24juin—1m CH. JUMONVILLE, Caissier.

Collége Commercial de DOLBEAR, Au No 20, de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. Ce collége est ouvert, toute l'année, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. On peut y prendre des leçons d'écriture, de tenue des livres, d'arithmétique, etc., etc., à la semaine, au mois ou à l'année, à des conditions très avantageuses. 24juin—3t LEVI DOLBEAR, Président.

Aux contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes.

LES dix jours accordés aux contribuables par l'ordre du gouverneur expirent JEUDI, 26 juin. Les personnes qui, après cette date, n'auront pas payé leurs taxes, seront taxées de l'amende. Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Deuxième District. Nelle-Orléans, 23 juin 1873. H. H. HARRIS. 24 juin—3t

EAUX MINÉRALES A 5 CENTS LE VERRE.

Seltzer, Vichy, Kissingen, Congress, Blue Lick, Baden —ET— Soda water délicieuse avec des sirops de première qualité. Chez E. MONTEUSE & Co, pharmaciens droguistes, coin Chartres et Bienville. 24juin—6t

Cent Pianos

DES meilleurs facteurs, à savoir, STEINWAY, KNABE, HAINES, WEBER, MARSHALL, PLEYEL, neufs et d'occasion, en magasin et à vendre aux prix d'été pour du comptant, à crédit, payables par versements mensuels, ou loués avec privilége d'achat. Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur. LOUIS GRUNEWALD. 22juin—3t PP dim mer sam 129 rue du Canal.

Orgues et Instruments de Musique

LES célèbres orgues de Mason et Hamlin et autres, excellentes, de Trayser, de Stuttgart, toujours en magasin. Importation directe de Boites à Musique, Orgues de Barbarie, Accordéons, Violons, Instruments en cuivre, Cordes pour tous les instruments, etc., en gros et au détail. LOUIS GRUNEWALD. 22juin—3t PP dim mer sam 129 rue du Canal.

Librairie de la Famille, Bureaux du Propagateur Catholique, 264.....RUE DE CHARTRES.....264 (Entrée par la rue Madison.)

EN VENTE, à la Librairie de la Famille, un assortiment considérable de livres pour distribution de prix, de livres de littérature, d'instruction et de morale, de livres de prières et paroissiens en tous genres, de livres de propagande religieuse et de livres classiques français. Chapelets et Médailles et Couronnes, Images et Statuettes. La librairie est ouverte de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 8juin dim&jeu PP 3mm

Home Mutual Savings Bank.

Les souscripteurs au Fonds Capital sont priés de se présenter MARDI et MERCREDI, 24 et 25 du courant, entre les heures de [illegible] du matin et 3 heures de l'après-midi, au bureau de Wm. McC. JONES, notaire public, No 21, Commercial Place, et venir signer la Charte. Les livres de souscription sont ouverts au même lieu, sur lesquels on pourra souscrire pour les actions restantes. Par ordre du Board des Trustees, JOSEPH RAYMOND, Président. GEO. W. BYRNE, Caissier. 24 juin—3tPP

Liquidation! Liquidation! POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.

J. TURCOTTE 156.....RUE DU CANAL.....156 MAISON BLANCHE, enseigne Baronne.

Désirant me retirer des affaires de détail afin de me livrer tout mon temps à la MAISON DE GROS dans laquelle je suis associé, je vendrai à partir de Lundi 23 juin tout mon stock de MARCHANDISES SÈCHES DE DÉTAIL, sans égard aux prix coûtants, afin d'en effectuer une liquidation complète

DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

Toute personne ayant besoin de Marchandises Sèches feront bien de s'adresser immédiatement

AU No 156 CANAL.

où elles trouveront un immense stock de marchandises vendues à 50 pour cent au dessous des prix des autres magasins. J. TURCOTTE, 156, rue du Canal. 22juin—D Mar J—1m PP

Baie-St-Louis.

MME L. CHABERT prévient ses amis et connaissances que sa maison à la Baie est ouverte pour la réception des personnes qui voudraient descendre chez elle.—Même location que l'année dernière, près du wharf Jean Martin. S'adresser : Mme L. Chabert, Baie-St-Louis. 7juin—6m—sa,d

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS. L'Abeille ne se vend que dans le bureau du journal; [illegible] de dépôt.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE. On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE. Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $3 par an, et $2 pour six mois.

HOYT & WILCOX.

BEURRE.

250 firquins Beurre Goshen choisi. 160 firquins Beurre choisi, bbt. 20 caisses Beurre Goshen en cans de 10 livres. 25 caisses Beurre Goshen en cans de 5 livres. 125 firquins Beurre de l'Ouest de choix. 75 firquins Beurre de l'Ouest, [illegible] 50 tinettes Beurre de l'Ouest de choix.

FROMAGE.

100 caisses Fromage de choix, attendues.

DIVERS.

4,000 caisses Ajoncs de Feu. 300 caisses Chandelles Star. 200 barils Vinaigre de cidre de choix. 100 tierçons Saindoux "Greenwood". 100 barillets Saindoux de choix. 25 caisses Bacon, choix, de l'Ouest. 10 barils Bœuf mess, de choix, de New York. 10 barils Bœuf mess, de choix, de l'Ouest.

Hoyt & Wilcox, No. 22 rue Tchoupitoulas, Coin Lafayette. 25 juin—6t

HOYT & WILCOX.

Cow Peas ! Cow Peas !! 2000 BOISSEAUX COW PEAS de la Caroline, à vendre, à bas prix, en lots au gré des acheteurs, par J. C. MURPHY & CO., au No. 22 de la rue Poydras. 24 juin—3t

Limons ! Limons !! 500 CAISSES LIMONS de Messine, venant d'être reçus par le navire Rochester, à vendre par J. COCHRAN & CAZERES, Aux Nos. 7 de la rue Front, et 16 de la rue Fulton. 24 juin—6t

Ale d'Ecosse, Porter de Londres, &c. ALE Muir & Son de Jeffrey ; PORTER London Stout de Byass ; ALE Champagne de Dorsetah. En magasin et à vendre par JOHN TURPIN, importateur, au 131 de la rue de la Commune. Seul agent de John Jeffrey & Co., Edimbourg. 24 juin—6t

Bureau du New Orleans City Railroad Company, No. 134 de la rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 21 juin 1873.—Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs de cette compagnie, un dividende de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 1er juillet 1873. C. C. LEWIS, Secrétaire. 22juin—7t

Avis aux Actionnaires.—Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 21 juin 1873.—A une réunion du Board des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 17 du courant, un dividende de SIX PIASTRES par action a été déclaré sur les profits des six derniers mois, payable à partir du 7 juillet. Les registres de transfert seront fermés du 23 du courant au 7 juillet inclusivement. 22 juin—1m WM. E. BROWN, Trésorier.

TAXES. TAXES.

JE me charge du paiement des taxes d'Etat et de la ville pour 1873, et de toutes taxes arriérées d'Etat et de la ville. E. NAUTRE, No 12, rue Bienville. 21 juin—10t

Avis aux Contribuables. W. H. BARNETT, Au No 178 de la rue de la Commune, Se charge du règlement des TAXES D'ETAT ET DE VILLE à un escompte très libéral. 20juin—1m

L'UNION FRANÇAISE.

BUREAUX, No 9 rue St-Louis.

Messieurs les Membres de la Société de l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société, et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer, quand cela leur sera agréable, aux Bureaux et tous renseignements et toute satisfaction leur seront donnés. Par ordre du Directeur, A. GIRARD, Secrétaire.

Le Comité de Direction croit devoir rappeler à Messieurs les Planteurs, Chefs d'Ateliers et d'Etablissements, que les demandes de Travailleurs, Ouvriers ou Employés français, sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude. Le Cours d'Anglais gratuit, continue toujours régulièrement. 18juin—6t PP

CINQ SOUS. CINQ SOUS. EAUX MINÉRALES.

A partir d'aujourd'hui, j'annonce que j'ai réduit le prix de mes Eaux Minérales à Cinq Sous le verre. Je tiens constamment les Eaux suivantes, pures et très froides : Vichy, Kissingen, Bitter Kissingen, Blue Lick, Baden, etc. R. HUBERWALD, Pharmacien et Chimiste, 182, rue du Canal. 22juin—1m

Changement de Local. L. H. RICHARD. S'empresse d'informer [illegible] au No. [illegible] de la rue de [illegible] 31avril—[illegible]

Cow Peas de la Caroline. 2000 BOISSEAUX COW PEAS DE LA CAROLINE, [illegible] à vendre, en lots au gré des acheteurs, par EDWARD J. GAY & CO. Au No 27 de la rue du Camp.

Machines à coudre (perfectionnées) A L'USAGE DES FAMILLES, DE GROVER & BAKER. Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse. Les machines sont vendues à des conditions de paiement très faciles. 5 juin—1m

GRAND FESTIVAL AUX FAIR GROUNDS, —Dimanche, 29 Juin 1873— DONNÉ PAR L'Association de Bienfaisance des Bouchers DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

PROGRAMME :

Course de Poneys—Non au-dessus de 14 mains de haut, un mille. Prix, $25. Entrée, $2 50. Un Mille au Trot—Par charrettes de bouchers. Premier prix, $15 ; second prix, $5. Un Mille au Pas—Par charrettes de bouchers. Premier prix, $12 ; second prix, $5. Un Mille au Trot—Par charrettes de laitiers. Premier prix, $12 ; second prix, $5. Voiture à vapeur—Un mille au trot, pour les chevaux, du département des incendies de la Nlle-Orléans, Alger et Jefferson.—1er Prix, 3 [illegible]; 2me Prix, 2 [illegible].

(A chaque course un n'admettra pas moins de trois concurrents.)

* Partie de Base Ball entre deux Clubs d'élite, le club Excelsior vs Washington. Prix une magnifique bannière.

Course à Pied—de 100 yards—où seront admis tous les membres de la profession de Boucher. Prix, un jeu d'instruments de Bouchers. Pour entreprendre cette course, pas moins de deux ou plus concurrents.

GRAND DÉFI.

Marche sur les Talons et sur les Bouts des Pieds entre le célèbre Charles Knowles, et Gentlemen, ci-devant captain du capitaine Jack, de la tribu des Modocs—Défi de $100. Celui des deux qui parcourra la plus grande distance dans l'espace d'une heure, autour du track, sera proclamé vainqueur.

Il y aura, en outre, divers autres amusements, qui sont trop nombreux pour être mentionnés.

Les personnes qui désireraient acheter le privilége de s'installer dans les boutiques (booths) ou pour tenir restaurant, des cigares, des salons de soda, de crèmes à la glace, ou pour exhiber des curiosités, des jeux ou spectacles ambulants sont priées de se trouver aux Fair Grounds, le 25 juin, entre midi et 1 heure P. M.

Le corps de musiciens de Charles Jaeger a été engagé pour la circonstance.

Danses sur la Plateforme.—Mais en cas de mauvais temps, les danses auront lieu dans la bâtisse en briques.

Prix d'entrée : Cinquante cents. Les dames et les enfants seront admis gratis. 15 juin—Ma Jeu

Société des Vétérans Louisianais de la guerre de 1846-7.

AVANT l'assemblée des vétérans louisianais de la guerre du Mexique—1846-7—assemblée qui doit avoir lieu, au Mechanics' Institute, (salle du Sénat), le 4 août prochain, à midi,—une réunion des membres enrôlés aura lieu, le 27 juillet prochain, à sept heures du soir, dans le salon de l'hôtel d'Orléans, No 136 de la rue de Chartres, à l'effet d'adopter une constitution et nommer un comité de sept membres, qui sera autorisé à prendre les mesures qu'il jugera convenables pour l'organisation permanente qui devra avoir lieu le 4 août prochain.

J. EDMONSTON, Lieutenant-colonel, M. W., Président pro. tem. W. A. CAMPBELL, Secrétaire pro. tem.

N. B.—Les journaux de la campagne sont priés de reproduire cet avis.

GEN. J. W. DENVER, Trésorier et Président pro. tem., de la société nationale M. W. V., Washington City, D. C.

En vertu de l'extension de la loi du 14 février 1871, les vétérans M. W. ont droit à des pensions et à des concessions de terre.

Ils recevront aussi leurs pensions.

Les vétérans du régiment du Génl. Grant, (2me d'infanterie) pendant la guerre du Mexique, sont organisés à Cincinnati.

Il sera fait un enrôlement distinct des héritiers des soldats et des marins de la guerre du Mexique, en vertu de l'extension de la loi du 14 février 1871. Les dits héritiers auront droit aux terres et aux pensions.

Bureau d'enrôlement, salle No 2 du No 29 de la rue St-Charles. 24 juin—3t

Splendide Occasion !

Grand Sacrifice de Marchandises.

GUÉBLÉ & NIPPERT, 137 - - Rue du Canal - - 137

DÉCIDÉS à clore leur magnifique Stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 30 0/0 au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché —DE— ÉVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES, CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS GANTS ET PARFUMERIES FINES! RUBANS, GARNITURES, DENTELLES! RUBANS haute nouveauté, pour ceintures. —POUR MESSIEURS— CHEMISES devant toile à $24 la douz. do toutes toile à $30 do do de fines à $36 do CALEÇONS, Mouchoirs, Chemises de peau, &c. PANIERS ! PORCELAINES !! VERRERIES !!! PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Piesse, &c. 25 mai—3mPP

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

HOTEL MILLER, 37, 39 et 41, Ouest 26e rue, ville de New-York,—Des appartements élégants pour familles et des chambres séparées, au jour ou à la semaine, avec ou sans pension, dans une localité de première classe, près de la place Madison, à 10 minutes du Parc Central. Adresse E. P. MILLER, 41 West, 26e Rue, N. Y. 3juin—6t M. V. D.

CRESCENT HOTEL, BAIE ST-LOUIS, Miss.

J'ANNONCE avec plaisir à mes amis, à mes anciens pensionnaires et au public en général que j'ai ouvert cet hôtel populaire, pour la saison d'été de 1873.

Le Crescent Hotel sera non seulement tenu sur le pied qui lui a valu la réputation qu'il mérite, et bien, mais je ne négligerai rien pour en faire un établissement supérieur à tous les établissements de ce genre.

La table sera pourvue de tout ce que le marché pourra offrir de mieux. Les trains s'arrêtent à la porte même. Pêches, promenades en bateaux, etc.—du bon temps.

Je sollicite de mes amis et visiteurs le patronage dont ils m'ont honoré dans le passé. 3juin—1m JOHN V. TOULME.

Pension Française, TENUE PAR MADAME TASSET, 107.......rue de la Bourse.......107

CETTE pension est fort avantageusement connue de la population française et créole de la ville, ainsi que des habitants de la campagne. A l'entrée de la saison d'été, Mme TASSET tient à rappeler à ses nombreux clients, ainsi qu'au public, qu'on trouvera, comme toujours, à sa pension, tout le confort désirable, d'excellentes chambres meublées et une bonne cuisine, à $25 par semaine. 5 juin—1m

Pension Privée A LA BAIE ST. LOUIS. MADAME BOULANGÉ a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que l'hôtel si avantageusement connu sous le nom de "Hôtel Boulangé" est maintenant ouvert. Madame Boulangé s'efforcera de mériter la bienveillant patronage qu'on lui a toujours accordé, et ne reculera devant aucune dépense qui pourrait assurer le confort de ses pensionnaires. 15 mai—1m

HOTEL BOULO, A BILOXI, MISS.

Cet hôtel, fort avantageusement connu de la population française et créole de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des habitants de la campagne, reste ouvert toute l'année.

A l'entrée de la saison d'été, M. Boulo tient à rappeler à ses nombreux clients et amis, ainsi qu'au public, que son établissement réunit des conditions de confortable exceptionnelles.

Chambres propres et bien meublées, salle à manger vaste et parfaitement aérée, cuisine excellente pour ne pas dire sans pareille, et des conditions on ne peut plus raisonnables, voilà ce que trouveront à l'Hôtel Boulo les personnes qui voudront bien y descendre. 15 mai—3m

HOTEL SHADY GROVE, A BILOXI, Mississippi.

URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles, qu'il a loué, pour la saison, l'hôtel connu sous le nom de SHADY GROVE, dont il fera l'ouverture le 15 mai prochain.

M. Rambaut sollicite la continuation du bienveillant patronage que le public lui a accordé dans le passé; il fera des efforts nouveaux pour s'en rendre digne. Les conditions seront des plus avantageuses. 27 avril—3m

RESTAURANT FRANÇAIS A 14 MOBILE. TENU PAR J. PAUTEAU, (Successeur de Louis J. Dumat) No 11, Rue Government, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans. 2 avril—6m

Restaurant Cosmopolitain, 13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15 Entre les Rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que le grand marché de la N.-Orléans peut fournir [illegible]

Il y a des [illegible]

J. A. D'HÉMÉCOURT.

CONFISERIE Avec une Usine à vapeur. J. A. D'HÉMÉCOURT, SUCCESSEUR DE B. TURPIN, 93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93 GRANDE Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS, Importation directe d'Articles pour Confiserie. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" de célèbre M. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS. 19 janv—6m

129 Rue du Canal. 21 Rue Carondelet

FREDERICKSON & HARTE Eaux Minérales.

NOUS préparons, en ce moment, L'eau de Vichy Lithine

Que recommandent tous les médecins comme le meilleur dissolvant des matières pierreuses dans les affections urinaires et un remède dont la puissance neutralisante n'est surpassée par celle d'aucun autre. C'est également une excellente préparation pour les AFFECTIONS GOUTTEUSES. 11jun—6—PP

AVIS AUX VOYAGEURS. Nouvelle-Orléans, 3 Juin 1873. LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER St. Louis and Iron Mountain — Vend des — BILLETS D'EXCURSION Pour tous les points de l'Ouest et du Nord, à une GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Ces billets seront bons jusqu'en novembre 1873. Il y a des chars Pulman de la Nouvelle-Orléans à St-Louis et de St-Louis à St-Paul, SANS CHANGEMENT.

De Columbus, Ky., à St-Paul	$33 50
A Milwaukie	33 50
A Denver	58 50

(et retour)

A tous les autres points en proportion. Pour les détails, s'adresser à Mr. A. D. SHELDON, Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, ou à Mr. J. R. LUND, Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, au coin des rues Camp et Commune, côté Story. Le Tourist's Guide (Guide du Touriste) est donné au public. J. H. WINGFIELD, Agent, au wharf, pour les passagers, des Compagnies des Chemins de fer St. Louis and Iron Mountain et Cairo and Fulton. Au coin des rues Camp et Commune. 3 juin—1m

Mille piastres de récompense.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel-de-Ville, 13 juin 1873

Par autorité du Conseil de Ville, j'offre une récompense de MILLE PIASTRES pour tel témoignage qu'on pourrait donner et qui conduirait à faire condamner toute personne qu'on arrêterait à l'avenir sous l'accusation d'incendiaire dans les limites de cette ville, durant le cours de la présente année, laquelle somme sera payée, dans chaque cas, sur le certificat de l'avocat-poursuivant et celui du Juge de la Cour Criminelle. LOUIS A. WILTZ, Maire. 13 juin—3tpo—1mPP

145 - - - CANAL - - - 145

NOUS annonçons le changement de domicile du Docteur GAUTHIER, ex-chirurgien-major de l'armée française. Il a trouvé, après des recherches longtemps infructueuses, un local très convenable, qu'il occupe à partir de ce jour, 145, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.

Les heures de consultations ne sont point changées. Les cures heureuses qu'a faites le Dr. GAUTHIER, et dont il publie les certificats authentiques et pleins de valeur, sont des titres à la confiance qui lui est chaque jour témoignée davantage et qu'il espère justifier de plus en plus. 22 mai—1m

L'APPAREIL DE BABCOCK, A INCENDIE.

ECHELLES avec l'Appareil à incendie et la Pompe de Babcock, immédiatement d'utilisation à l'usage des villes et des villages. Les pompiers des principales villes de l'Union s'en servent journellement. Ils sont sûrs et simples et efficaces, et préviennent l'incendie. Le gouvernement les a approuvés. Quarante-six compagnies de chemins de fer les emploient. Les compagnies d'assurance réduisent leurs taux partout où ils sont employés. A. M. GRANGER, Agent-Général, Au No. 33 de la rue du Canal et dans la Rotonde de l'Exposition. 24 av—3m

ON désire que chacun sache que des premier prix ont été décernés à la Compagnie d'Huile Septoline, à la dernière Foire d'Etat ; une médaille au pour le meilleur ferblanterie japonnée, le meilleur assortiment de baignoires, le meilleur fourneau pour cuire à l'huile ou au gaz, les meilleures lampes de sucreries, les meilleures lampes de cuisine, la meilleure exposition de candélabres. Ces articles se vendront, aux prix coûtants, pendant trente jours, ou à très bas prix à 60 et à 90 jours, avec de bonnes garanties. Compagnie d'Huile Septoline, aux Nos 61 de la rue du Camp et 15 de la rue Dauphine. 1er juin—1m—3 t par sem

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

Une bonne résidence Cottage, située dans le Sixième District (à deux îlets audessous de l'Avenue de la Louisiane), au coin des rues Chesnut et Aline,—avec un quart d'îlet ayant 125 pieds de face à la rue Chesnut, sur 150 pieds de face à la rue Aline. Il y a sur le terrain un grand nombre de pêchers, de figuiers et d'autres arbres fruitiers. Le cottage a un grand corridor au milieu, de grande salons, une salle à manger, six chambres à coucher ; cuisine, écurie et autres dépendances. Pour les détails, le prix et les conditions, s'adresser sur les lieux. 25juin—7t

A vendre ou à louer, à Mandeville,

Un cottage complètement meublé, avec cabane à bain. La propriété n'est qu'à dix minutes de marche du wharf des bateaux à vapeur et près de l'Hôtel Colomes.—Deux lots-mills à peuvent avoir des chambres et la pension chez une famille à Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au No 146 de la rue Carondelet, en face de l'église méthodiste. 22juin—6t

A LOUER.

LA MAISON No 17 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No 24, ou au bureau de l'Abeille. 24juin—PP

A Vendre,

Sur pied, une RÉCOLTE DE JARDINIER, située à Gentilly, à 4 milles de la ville, se composant de Tomates, Brèdes, Piments doux, Piments forts, Melons français, Melons d'eau, Maïs, Patates, etc., etc., etc. Animaux, charrettes, outils, avec bail et promesse de vente. Cyprière à exploiter.—Conditions très libérales. S'adresser, 166 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, à M. Edouard Girardet. 23 mai—1m—2jpo—DMarJ

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connu sous le nom de "Ville de Strasbourg," situé au No 14, de la rue St.-Philippe. Aussi une agréable résidence à la Baie St-Louis. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 29 mai—3 m

A louer.

Le haut du magasin ROBERT H. LEE, coin des rues Royale et St-Louis, logement convenable pour une famille. 1er juin—1m

A VENDRE,

[illegible] Pour cause de départ, à des conditions très avantageuses, une épicerie très bien achalandée, située dans le centre du quartier français. S'adresser, pour informations, aux bureaux de l'Abeille.

Résidence d'été à vendre.

A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille qui désire [illegible]. La propriété située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, et à [illegible] d'une heure de Mandeville par la plateforme [illegible]. Elle est meublée, avec nombreuses dépendances, écurie et remises, cuisine, maison de bains, wharf, voitures, jardin planté de fleurs et d'arbres à fruits, deux vergers plantés d'arbres fruitiers. La propriété comprend 27 arpents, dont la plus grande partie en bois de diverses essences. S'adresser au bureau de l'Abeille.

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, [illegible] RUE [illegible] NOUVELLE-ORLÉANS.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT [illegible]

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX. GATEAUX DE MARIAGE [illegible]

On importe toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que [illegible]

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE! FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATURE, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1oct—PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POULE DU 24 JUIN—CLASSE No 149.

21 7 63 3 17 75 61 60 8 35 47 11 67

Les tirages ci-dessus [illegible] [illegible] 24 juin 1873. [illegible]

Département du commerce.

Nlle-Orléans, 20 juin 1873.

IL sera vendu, comptant, à l'enchère publique, le VENDREDI, 27 juin 1873, à midi, à l'Hôtel-de-Ville, le revenu des marchés publics pour le mois de juillet 1873.

Les adjudicataires devront se conformer à toutes les ordonnances de la ville relativement aux revenus des marchés. Ils auront le privilége de percevoir les revenus conformément à l'ordonnance 183, telle qu'elle a été amendée.

Les enchérisseurs dont les propositions seront reçues devront faire un dépôt de cent cinquante piastres, comptant, pour chaque marché, au moment de la vente—dépôt qui sera perdu si les conditions de la vente ne sont pas remplies.

Les paiements devront se faire en monnaie courante. B. M. TURNBULL, Administrateur du commerce. 21juin—[illegible]

Mme LEONCE, DOCTEUR ASTROLOGISTE, venant de Paris,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients qu'elle vient de transférer son office pour cause d'agrandissement, rue DU CANAL 27, entre Rampart & Villeré.

Elle connaîtra, comme par le passé à s'occuper des affaires commerciales, de mariages, demande des numéros de loterie. Elle parlera du passé, du présent, de l'avenir, etc.

Mme Leonce traitera également par correspondance avec les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Boite franco P. O. B. 1276, Nlle-Orléans, La. 16 juin—3 m.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 33...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 33, [illegible] Manufacturier à Vapeur de : TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importeur de : CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c. 16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES LIQUEUR STOMACHIQUE (approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez : QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée, CAZAUX & VERGNOLE, No 72 rue de la Vieille-Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 35 rue Dumaine. 21 oct—1an 20pd

MARCHAND-TAILLEUR. PAUL BOISSONNEAU, (Successeur de Paul Fouquier) 148.......Rue du Canal.......148 DRAPS ANGLAIS ET FRANÇAIS et autres articles provenant directement des meilleurs fabricants. Coupe élégante et renouvellement toujours la dernière mode. 2 avril—3m—2l pouss

JOS. BRANDNER. MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Conti. [illegible]

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné. (Breveté s. g. d. g.)

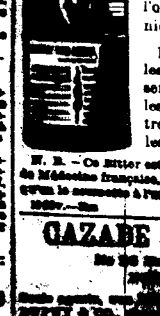

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le recommande à l'Amérique dans tous les pays. 10dec—1m

GAZARE & CROOKE, [illegible]

Seuls agents, aux [illegible] de MM. OTARD, DUPUY & CO., informent à leurs amis qu'ils sont préparés à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils auront toujours en magasin, à la Nouvelle-Orléans, par [illegible] WASHINGTON MONROE, [illegible]